



H A R L A Y
A V O C A T S

Communiqué de presse juillet 2018

HARLAY AVOCATS (MARIE-LAURE DE CORDOVEZ) INTERVIENT COMME CONSEIL DE CREME DE LA CREME DANS SA LEVEE DE FONDS DE 3 M€

Crème de la Crème, société spécialiste du freelancing mettant en relation des entreprises avec des travailleurs free-lance, vient de boucler son nouveau tour de financement de 3 M€ mené par les fonds gérés par Alto Invest ainsi que les fondateurs de Santiane, Aufeminin, Webedia, Bernard Julhiet et Loic Le Meur.

Cette levée de fonds permet à la Société de confirmer sa présence en France et de développer sa communauté de free-lances en Europe afin de faciliter la collaboration entre freelances et entreprises à l'échelle européenne. A cet égard, la Société a ouvert récemment un premier bureau à Londres.

L'activité de Crème de la Crème a débuté en 2015 grâce à Messieurs Jean-Charles Varlet et Théo Dorp, rejoint par Monsieur Romain Abidonn. Historiquement, la Société était orientée sur des free-lances ayant suivi les meilleures formations. Aujourd'hui, elle privilégie les free-lances spécialisés dans leur domaine d'expertise, lui permettant ainsi de répondre au mieux aux exigences de ses clients grâce à un algorithme développé en interne.

A ce jour, Crème de la Crème revendique 5.000 entreprises clientes, parmi lesquelles Accor Hotels, L'Oréal, Google et BNP Paribas ; son bureau de Londres comptabilise déjà 500 entreprises clients.



Marie-Laure de Cordovez (Associée) et Liên Lê (Senior Counsel) ont assisté Crème de la Crème dans le cadre de cette nouvelle opération.

Conseil de l'investisseur : TaylorWessing (Laurence Lapeyre et Mathias Briatta)

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez : (mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.

HARLAY AVOCATS